

Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **17 (1929)**

Heft 298

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259636>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

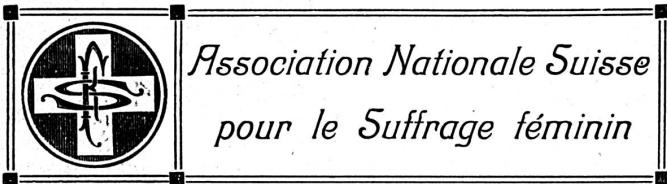
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

doivent tendre à l'amélioration du criminel plus qu'à l'assouvissement d'un sentiment de vengeance de la part de la société. Vis-à-vis des enfants et des adolescents, ce principe est plus fortement développé encore. Adopté et appliqué dans tous nos cantons, par l'intermédiaire du Code pénal fédéral, il justifierait à lui seul l'introduction de celui-ci, et nous amènerait sans doute une forte diminution de la criminalité. Ramener au bien par une éducation appropriée les délinquants encore réceptifs, n'est-ce pas la meilleure garantie d'une régénération véritable ?

Les Chambres se réuniront à nouveau le 4 mars en session extraordinaire de printemps, dont une semaine sera exclusivement consacrée au Code pénal.

A. LEUCH-REINECK.



Pétition suffragiste.

Le Bureau du Comité d'action pour cette pétition s'est réuni le 20 décembre, à Berne, sous la présidence de Mme Leuch, et a d'abord réglé plusieurs questions d'ordre intérieur, telles que l'augmentation à 15 du nombre des membres de ce Bureau, afin d'y permettre une représentation plus équitable de la Suisse orientale, et l'adjonction au grand Comité d'action de personnalités connues et influentes de tous les cantons. Il a définitivement arrêté le texte de la feuille volante de propagande, qui va être tirée à 300.000 exemplaires en allemand et en français, et en allemand et en italien, pour être largement distribuée au cours de toute la campagne de pétitionnement. Un manuel pour conférenciers et conférencières est également en préparation, dont le Bureau a adopté le plan, en indiquant le genre de renseignements essentiels qui doivent s'y trouver. On sait que l'organisation du travail pour la récolte des signatures incombe aux Comités cantonaux, dont quelques-uns ont déjà pu se constituer avant Noël, et dont d'autres vont se constituer immédiatement au début de janvier, sur l'initiative des Sections suffragistes qui en ont été officiellement chargées; mais comme il n'existe de ces Sections que dans 14 cantons sur 22, le Bureau s'est aussi occupé de chercher ailleurs d'autres groupements féminins ou des personnes de confiance, entre les mains de qui sera remise cette organisation. Les listes de pétition seront imprimées pour le milieu de janvier, et l'on espère pouvoir commencer la campagne dans certaines régions de la Suisse dès ce moment-là, et dans les autres au plus tard le 1^{er} février.

E. Gd.

Notre Bibliothèque

T. COMBE: *Cinq épisodes d'une vie*, roman. Editions T. Combe, 1928. Imprimerie coopérative, La Chaux-de-Fonds, 2 vol., 5 fr. 50.

Une simple jeune fille de chez nous, son diplôme d'institutrice en poche, part seule dans le vaste monde. Sortie d'un milieu honnête et modeste, elle est jetée sans transition dans une société étrangère. Sensible et fière, naïve aussi, elle n'est pas assez souple pour se plier aux exigences de son métier. Un mariage fictif contracté en Angleterre lui interdit, plus tard, l'amour pour qui aurait fait

son bonheur. Blessée, trompée dans ses affections, elle vieillira sans que son entourage soupçonne le drame de sa jeunesse. Faite pour être mère, elle se contentera d'entourer les enfants des autres. Solitaire et vaillante, elle gardera intact le souvenir des êtres aimés jadis.

Le style de Mme T. Combe est toujours tout moderne et plein de fantaisie. Elle manie le dialogue en virtuose. Sans explications, par quelques paroles échangées, elle nous fait comprendre dans toute sa profondeur l'état d'âme de ses personnages.

C'est un livre qu'on aime. C'est une histoire réelle, émouvante. Une destinée de femme. Une vie... A. L.

Garnet de la Quinzaine

Nous publions gratuitement sous cette rubrique tous les avis de conférences, de réunions, d'Assemblées, etc., organisées par des Sociétés féministes ou d'intérêt féminin, durant la quinzaine qui suit la parution de chacun de nos numéros. Pour pouvoir figurer dans cette liste, ces avis de conférences doivent être envoyés à la Rédaction du *Mouvement* avant le lundi *au plus tard* qui précède le vendredi où notre journal paraît à Genève. Prière de fournir bien exactement toutes les indications nécessaires.

Lundi 7 janvier:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale extraordinaire avec des déléguées de Sociétés genevoises pour l'organisation dans le canton de Genève de la pétition fédérale en faveur du suffrage des femmes.

Mardi 8 janvier:

VEVEY: Ligue suisse de Femmes abstinentes, Salle de l'Ancien Casino, 10 h.: Ouverture de l'Exposition antialcoolique (ouverte jusqu'au 15 janvier). Conférences, Buffet. Entrée: libre.

Mercredi 9 janvier:

LAUSANNE: Association vaudoise pour le Suffrage féminin, Foyer féminin, rue de Bourg, 20 h.: Séance publique pour le lancement de la pétition.

Jeudi 10 janvier:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé mensuel, 16 h. 30: *Un séjour aux Indes: souvenirs et impressions*, par Mme de Perrot journaliste.
VANDOEUVRES (Canton de Genève), Salle paroissiale: *Il était 3 jeunes filles...* Film composé par Mlle M. Hahn et M. Jean Brocher, présenté par le Comité cantonal des Amies de la Jeune Fille.

Vendredi 11 janvier:

GENÈVE: Station d'émission de Radio-Genève, 20 h. 15 à 20 h. 35: *Chronique d'intérêt féminin*, causerie par T. S. F. par Mlle Gourd.
LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Foyer féminin, rue de Bourg, 20 h. 30: Séance mensuelle: *Ma femme ne fait rien, elle fait le ménage*, causerie par Mlle Susanne Bonard.

Samedi 12 janvier:

GENÈVE: Salle Centrale, 20 h. 30: Film des Amies de la Jeune Fille. (Voir aux annonces.)

Dimanche 13 janvier:

GENÈVE: Maison de paroisse de la Jonction: Film des Amies de la Jeune Fille.

Mardi 15 janvier:

VEVEY: 22 h.: Clôture de l'Exposition antialcoolique organisée par la Ligue suisse de Femmes abstinentes.

Mercredi 16 janvier:

GENÈVE: Salle des Voisins (Plainpalais): Film des Amies de la Jeune Fille.

Jeudi 17 janvier:

CHÈNE-BOUGERIES (Genève): Maison de paroisse: Film des Amies de la Jeune Fille.

SOIRÉE CINÉMATOGRAPHIQUE

à la SALLE CENTRALE, le Samedi 12 Janvier, à 20 h. 30

FILM CRÉÉ POUR LA « SAFFA »
par Mlle M. HAHN et M. Jean BROCHER
avec causerie de Mlle Hélène NAVILLE

“Il était trois jeunes filles”

BILLETTS A FR. 1.10 ET 0.60

MAISON DU VIEUX
Martheray, 22 LAUSANNE Téléph. : 29-106
se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal II. 1553*. — Cordial merci aux généreux donateurs.